

1 agent d'entretien et d'exploitation des routes à Montier en Der (H/F)



Centre de Montier en Der 52220



Fin de publicité : 29/01/2023

Temps de travail et fondement juridique :

Temps de contrat :
39h/semaine

Fondement juridique :
Contrat de projet (article L332-24 du code général de la fonction publique, anciennement art. 3 alinéa II loi 84-53)

Rémunération brute mensuelle :

Adjoint technique territorial

Echelon 1 : 1 707,21 €

R.I.F.S.E.EP. C1: 301 €

Sujétion : 40 €

« agent travaillant en extérieur »

Rémunération minimum basée sur la grille indiciaire.

Dans le cas où vous seriez retenu, une fiche financière vous sera transmise.

Missions du service – positionnement de l'agent :

L'agent est recruté par le conseil départemental de la Haute-Marne et affecté à la Direction des Infrastructures du Territoire qui intervient dans le cadre de la mise en œuvre de politiques décidées par l'assemblée départementale en matière :

- d'entretien et d'exploitation routière ;
- de gestion des routes et d'ouvrages d'art ;
- de déplacements et sécurité ;
- de gestion du domaine public ;
- de développement des infrastructures numériques ;
- de développement de l'offre d'ingénierie territoriale ;
- de gestion du patrimoine bâti.

L'organisation territoriale du conseil départemental de la Haute-Marne dans les domaines des routes et des transports repose sur quatre pôles techniques (Chaumont, Joinville, Montigny le Roi et Langres) et sur le Centre Technique Départemental (CTD). Le pôle est lui-même organisé en quatre filières (exploitation et entretien des routes départementales, travaux neufs et ouvrages d'art, sécurité et déplacements, gestion du domaine public) pour assurer la gestion d'environ 1 000 km de routes départementales.

Sous l'autorité du responsable et de son adjoint, il assure les missions suivantes :

Descriptif du poste :

Entretien du réseau routier

- entretien courant des chaussées, maintenance de l'état de surface, travaux d'amélioration ou de réparation, revêtement superficiel, confortement ou rechargement des rives et accotements ;
- interventions sur les réseaux hydrauliques : curage de fossés, exécution de saignées (manuellement ou mécaniquement), curage de petits ouvrages, création d'aqueducs et busage de fossé ;
- interventions sur ouvrages d'art : surveillance, travaux de maçonnerie, nettoyage et entretien des structures, aménagements et équipements.

Exploitation du réseau routier

- service hivernal : déneigement, salage, remplacement des pièces d'usure, approvisionnement des centres en saumure, patrouille (relevés de paramètres météorologiques, salinité résiduelle, profondeur de gel, etc.) ;
- surveillance du réseau, patrouillage, balisage, conservation du domaine départemental ;
- interventions d'urgence ou de sécurité pour assurer la continuité de la circulation routière notamment en situation d'astreinte ;
- mise en œuvre et maintenance des équipements de signalisation ;
- entretien courant des dépendances vertes : fauchage, débroussaillage, abattage d'arbre, élagage, taille de haies, ramassage de branches, propreté, ramassage des poubelles des aires d'arrêt sur l'ensemble du pôle, nettoyage des aménagements bordurés et pieds de glissières.

MISSIONS TRANSVERSALES :

- fonction de « chargé de chantier », en charge de missions spécifiques d'animation du chantier. Il reçoit du responsable de centre (ou de son adjoint) les consignes pour la réalisation du chantier, il coordonne les actions des membres de l'équipe, il est l'interlocuteur des personnes en relation avec le chantier, il rend compte de la réalisation du chantier au responsable de centre (ou à son adjoint) ;
- maintenance de premier niveau du matériel utilisé par le centre d'exploitation et formalisation du suivi selon les procédures en vigueur ;
- entretien des locaux du centre d'exploitation ;
- veiller au respect des procédures de sécurité (signalisation temporaire, port des EPI).

Profil du poste : Compétences souhaitées :

- habileté et endurance physique ;
- aptitude à la conduite des véhicules légers et poids lourds y compris pour des interventions inopinées de jour comme de nuit, tout particulièrement dans le cadre d'astreintes de viabilité hivernale ;
- connaissance des modes opératoires et des techniques de base (viabilité hivernale, surveillance du réseau, veille qualifiée, équipements, signalisation), des matériels et produits ;
- capacité à travailler seul, de jour et de nuit, d'alerter et de réagir ;
- aptitude à travailler en équipe ;
- savoir utiliser et entretenir les matériels et diagnostiquer des pannes simples ;
- savoir rédiger un compte rendu simple et renseigner des documents de suivi d'activité. ;
- aptitude à rendre compte à sa hiérarchie ;
- discrétion et réserve.

Organisation de travail :

Horaire d'exploitation, avec amplitude variable en fonction des obligations du service public.

- ❖ Cycle estival : 33 semaines à 42h30 sur 5 jours (horaires fixes : 7h15 – 12h / 13h30 – 17h15)
- ❖ Cycle hivernal : 19 semaines à 32h sur 4 jours (horaires fixes : 8h – 12h / 13h – 17h30)

Agent travaillant à temps complet : 22,50 jours de congés annuels et 20 jours ARTT

Pourquoi nous rejoindre ?

Les plus : Tickets restaurants, association amicale, contrat de groupe et participation mutuelle à compter du 1^{er} janvier 2023.

Comment candidater ?

*Vous pouvez demander la fiche de poste complète
et adresser votre candidature à contact.recrutement@haute-marne.fr
Lettre de motivation, curriculum vitae et recueil de consentement des données exigés*

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation + curriculum vitae) à :

contact.recrutement@haute-marne.fr

À Monsieur le Président - Conseil Départemental de la Haute-Marne - 1, rue du Commandant Hugueny -
52000 Chaumont